



André VILLIERS intervient
lors d'une séance de questions au Gouvernement
dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale
© Assemblée nationale (2018)

ANDRÉ VILLIERS

DÉPUTÉ DE L'YONNE

pour vous, la force de l'expérience

BILAN DE MANDAT - XVE LÉGISLATURE

ASSEMBLÉE NATIONALE - CIRCONSCRIPTION D'AVALLON-TONNERRE

CANTONS : AVALLON, BRIENON-SUR-ARMANÇON, CHABLIS, MIGENNES, SAINT-FLORENTIN, LE TONNERROIS, JOUX-LA-VILLE



L'hémicycle de l'Assemblée nationale
© Assemblée nationale (2017)

Au nom de votre confiance

Je viens vous rendre compte et vous présenter un bilan provisoire de l'action menée en votre nom, à l'Assemblée nationale et en circonscription, au cours d'un quinquennat jalonné par les crises.

Quatre ans après m'avoir accordé votre confiance, je viens vous rendre compte et vous présenter un bilan provisoire de l'action menée en votre nom, à l'Assemblée nationale et en circonscription, au cours d'un quinquennat jalonné par les crises (gilets jaunes, retraites, Covid-19...).

Je me suis appliqué à défendre et promouvoir les intérêts de la 2e circonscription de l'Yonne et du pays. Si je n'ai jamais oublié d'où je viens, je veux aussi vous dire que c'est un honneur pour moi de vous représenter avec, comme vous le savez, un profond respect pour la fonction parlementaire.

Au creux de ces temps contemporains bousculés, malmenés par la Covid-19, il est important de rester solide, ancré dans le territoire, de rappeler le bon sens, de réfléchir et d'agir à partir de mes expériences de la Mairie, du Département et du Sénat.

Au service des Icaunais et des Français

A l'Assemblée, sur les enjeux concernant spécifiquement les Icaunais (protection des filières bovine et viticole, fermeture de l'usine SKF à Avallon / 141 emplois, craintes pour l'entreprise Benteler à Migennes / 417 emplois, couverture des réseaux de téléphonie mobile, nouveau projet régional de santé 2018-2027...) ou plus largement tous les Français (réforme des rythmes scolaires, plan de relance pour les agriculteurs, usage des eaux potables et pluviales, accès aux chaînes de la TNT...), j'ai utilisé tous les outils mis à la disposition des députés (questions et courriers aux ministres, rendez-vous ministériels, y compris avec le Premier ministre et accompagné par certains d'entre vous, amendements, propositions de lois...) pour contribuer à l'élaboration de la loi et au vote du budget. J'ai aussi contrôlé l'action du Gouvernement pour la faire évoluer positivement. Surtout, j'ai œuvré pour être au cœur de la décision politique la plus juste et au plus près de l'intérêt général.

J'ai notamment déposé et cosigné une vingtaine de propositions de loi et plusieurs centaines d'amendements pour essayer d'améliorer notre droit. Par exemple et concrètement, pour élargir les droits à la retraite en faveur des aidants familiaux, lutter contre la désertification médicale en milieu rural, encadrer le démarchage téléphonique, lutter contre les fraudes aux prestations sociales ou encore créer un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours.



Intervention dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, sur les enjeux de la sécheresse pour la filière viticole, lors d'une séance des questions au Gouvernement.
© Assemblée nationale (2018)



Intervention dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, sur les conséquences du projet régional de santé dans l'Yonne, lors d'une séance des questions au Gouvernement.
© Assemblée nationale (2019)

COMMISSION
MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

BIOGRAPHIE
NÉ LE 13 DÉCEMBRE 1954 À AVALLON (YONNE)
AGRICULTEUR

SUPPLÉANT
M. YVES DELOT

RATTACHEMENT
UNION DES DÉMOCRATES,
RADICAUX ET LIBÉRAUX



L'essentiel du travail parlementaire s'effectue en Commission, les mardis et mercredis, parfois aussi les jeudis. Ici la Commission des affaires économiques, dont André VILLIERS est membre.
Droits réservés (2019)

"Pour" dès que possible et "contre" si nécessaire

Depuis 2017, dans un contexte de crises multiples et aux côtés de mes collègues du groupe parlementaire "UDI et Indépendants", j'ai toujours voulu incarner une attitude constructive et pragmatique, en bonne intelligence avec le Gouvernement et les Premiers ministres - Edouard PHILIPPE puis Jean CASTEX - au service des Français et des Icaunais.

Avec conviction, des valeurs et des attentes fortes : j'ai promu la modernisation de la France, la défense des filières agricoles, artisanales et industrielles, la promotion des savoir-faire français, une meilleure écoute des acteurs locaux (notamment dans les territoires ruraux) ; j'ai travaillé pour une fiscalité et une réglementation allégées et simplifiées au service de nos entrepreneurs et de notre compétitivité, une économie sociale de marché innovante dans une Europe refondée qui protège ; j'ai favorisé le partage équitable du progrès social, le soutien à l'égalité des femmes et des hommes, l'accès aux savoirs pour tous, le renforcement du respect des principes républicains (y compris la laïcité), j'ai participé aux travaux sur une transition écologique responsable source de croissance verte, la restauration de la confiance entre les électeurs et leurs représentants, sans oublier le soutien au rayonnement international de la France...

J'ai toujours voulu incarner une attitude constructive et pragmatique, en bonne intelligence avec le Gouvernement au service des Français et des Icaunais.

Je me suis toujours exprimé et j'ai toujours voté librement, en conscience et en responsabilité. Inspiré de mes expériences d'élu local comme Maire de Vézelay, Président du Conseil départemental de l'Yonne et Sénateur, et aujourd'hui Député de l'Yonne, j'ai décidé et agi avec pour seul cap l'intérêt général, pour améliorer l'existant, trouver des solutions avec pragmatisme et permettre un meilleur futur :

- **"pour" les lois qui allaient dans le sens de ma conception de l'intérêt général** : la plupart des lois de finances et des lois de financement de la sécurité sociale, les premières lois d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et la loi pour améliorer le système de santé, la loi pour un nouveau pacte ferroviaire, celle pour renforcer la sécurité et la lutte contre le terrorisme, la loi contre les contenus haineux sur internet, la loi pour l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique, la loi de simplification de l'action publique, celle confortant le respect des principes républicains...
- **"contre" le passe sanitaire mais "pour" la vaccination** : le Chef de l'Etat s'était engagé à ne jamais mettre en oeuvre le dispositif du passe sanitaire. J'y vois une décredibilisation de la parole publique. Chaque seconde qui "passe", 50 personnes montent dans une rame de métro, 4 millions d'usagers par jour auxquels on ne demande pas de présenter leur passe !
- **"contre" les lois que je considérais contraire à l'intérêt général** : la loi sur l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, celle relative à la croissance et la transformation des entreprises, la loi relative à la bioéthique, la loi prorogeant pour la énième fois l'état d'urgence sanitaire, le budget 2020 de la Sécurité sociale, la loi d'orientation des mobilités...
- **et je me suis parfois abstenu** lorsque la discussion publique n'a pas permis de faire pencher la balance avantages / inconvénients pour l'intérêt général d'un côté ou de l'autre : la loi pour une école de la confiance, le budget général 2021...

Avec mes sentiments fidèlement dévoués et sincères,

André VILLIERS

Représenter pour agir



Photo officielle d'André VILLIERS,
dans les travées de l'hémicycle
de l'Assemblée nationale.
© Assemblée nationale (2017)

J'ai toujours voulu combattre les fatalités !

Si chaque député représente la Nation tout entière et détient à ce titre un mandat national, il est aussi le mandataire ou le représentant des électeurs de sa circonscription législative, pour une mission "à durée déterminée" par les élections. Sans mandat impératif, bien sûr, mais avec droiture, sincérité et fidélité à ses engagements et ses valeurs.

Représenter, c'est être capable d'empathie, avoir suffisamment de densité et d'épaisseur d'être pour comprendre en profondeur les préoccupations, les besoins, les attentes et les espoirs des habitants et des divers acteurs locaux - associatifs, culturels, économiques...

Représenter une circonscription éminemment agricole, c'est aussi comprendre la terre et porter en soi - en son corps et son âme - l'amour des terroirs, de leurs productions et de leurs traditions. **Représenter une circonscription éminemment rurale**, c'est enfin être tisserand de lien social. C'est être le réseau de ceux qui n'en ont pas, jouer le rôle d'une interface ou d'un trait d'union entre les habitants et les différents services et institutions de l'État.

L'Yonne compte nombre de TPE-PME dont les dirigeants et les collaborateurs font vivre le territoire. Les artisans icaunais mobilisent leurs savoir-faire d'excellence au service du rayonnement économique régional. Les responsables et les bénévoles associatifs s'engagent avec dévouement pour tisser et entretenir le lien social. Nous pouvons être fiers de tous nos acteurs locaux. Je veux ici leur renouveler l'expression de **ma haute considération**. Ils peuvent compter sur **mon plein et fidèle soutien**.

Agir, c'est d'abord écouter et échanger. C'est un préalable à l'action politique. Dans mes rencontres quotidiennes avec les Icaunais, le dialogue est parfois vif, souvent exigeant mais vous le savez, toujours confiant et direct. Ce n'est jamais un dialogue de fin de non recevoir.

Nos compatriotes aiment la politique ! Cela reste l'une de leurs conversations préférées. S'ils ne sont pas dupes de certaines médiocrités politiciennes, ils reconnaissent au fond d'eux l'engagement dévoué de la majorité des élus. Ils savent faire la part des choses. Je sais que vous, les Icaunais, vous mesurez la tâche. **Chacun sait que la politique est la condition de notre vouloir-vivre ensemble** et de notre avenir en commun, le cadre dans lequel nous débattons nos grands choix de liberté, de responsabilité et de solidarité. Tout particulièrement en temps de crise, lorsqu'il faut tout à la fois penser le présent et penser l'avenir, dépasser l'anormal et retrouver la normale.

Agir, c'est encore rassembler, canaliser, mobiliser et déployer les énergies, toutes les bonnes volontés, pour surmonter les difficultés, résoudre les problèmes, relever les défis. C'est faire plus ensemble pour vivre mieux ensemble.

Agir pour servir, c'est l'essentiel de ma vie. Comme Maire de Vézelay puis Conseiller départemental et Président du Conseil départemental. Comme Sénateur de l'Yonne et maintenant Député de la 2e circonscription législative de l'Yonne, celle d'Avallon-Tonnerre. **Agir pour servir en défendant et en promouvant les intérêts des Icaunais** sur tout le répertoire de l'action parlementaire, du vote du budget au contrôle de l'action du Gouvernement, en passant par l'élaboration de la loi. En interpellant, en sensibilisant, en plaidant, en persuadant des réalités diverses de nos territoires.

Au fondement originel de l'engagement politique, il y a, avant tout, l'amour des Icaunais et de la terre d'Yonne. Je vous le répète : comprendre la terre, la respecter, la protéger est, et sera, vital dans tous mes engagements. **Faire de la politique, c'est aimer les gens.** Nul ne peut s'engager efficacement sans générosité, sans aimer les gens.

Notre contribution à la gestion de la crise sanitaire

Nous avons notamment alerté sur la situation dans les EHPAD et la politique de test puis de vaccination des résidents.
Droits réservés (2021)

Dès l'hiver 2020 et le début de l'épidémie, avec les députés du centre droit humaniste de mon groupe parlementaire UDI, nous avons régulièrement interpellé le Gouvernement en lui remontant les difficultés et les problèmes rencontrés au quotidien sur le terrain et en l'exhortant à s'appuyer sur les élus locaux pour la gestion de la crise sanitaire. Nous avons d'ailleurs posé la première question au Gouvernement sur le thème de la Covid-19 dès le 28 janvier 2020.

Nous avons notamment alerté sur la situation des EHPAD et la politique de test des résidents, les changements de doctrine dans la gestion des stocks de masques, la fermeture des artisans et commerces de proximité et la qualification de "non-essentiels", la nécessité d'inclure les services d'aide à domicile parmi les bénéficiaires de revalorisations et de primes, les grandes difficultés rencontrées par les associations, ou encore la nécessité de territorialiser les stratégies pour les adapter au plus près des réalités diverses des territoires.

Nous avons fait des propositions pour tirer les leçons de la crise conformément aux valeurs d'un centre droit humaniste : décentraliser les politiques de santé et revoir le rôle des Agences Régionales de Santé, simplifier les procédures d'autorisation de mise sur le marché des médicaments, mettre en place un conventionnement des médecins pour lutter contre les inégalités géographiques et désengorger les urgences, ou encore sortir d'une réalité strictement comptable.

Les acteurs économiques, notamment les TPE-PME, les commerces de proximité et les indépendants, ont été lourdement impactés par les conséquences de la crise sanitaire. Nous avons donc proposé des mesures d'aide très concrètes pour les soutenir : l'annulation des charges, la transformation des prêts garantis par l'État en obligations de long terme pour devenir des quasi fonds propres remboursables sur 15 ou 20 ans, un taux réduit provisoire de 5,5% de TVA pour les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du tourisme, ou encore la mise à contribution des assurances et des supermarchés qui ont profité de la crise.

Au cours de cette crise, nous avons collectivement acquis une conviction forte : un État obèse et centralisé ne peut être agile... la réforme de la modernisation et de la décentralisation de l'État devra dorénavant être la mère de toutes les réformes, au bénéfice notamment des territoires ruraux.



Les changements de doctrine initiaux sur les masques ont fait perdre un temps précieux pour protéger la santé des Français...
Droits réservés (2021)

Nous avons régulièrement interpellé le Gouvernement en lui remontant les difficultés et les problèmes rencontrés au quotidien sur le terrain et en l'exhortant à s'appuyer sur les élus locaux pour la gestion de la crise sanitaire.



Les acteurs économiques ont beaucoup souffert pendant la crise sanitaire : ils doivent être soutenus dans la durée. Ici la rue principale d'Avallon.
Droits réservés (2020)

Nous l'avons défendu à l'Assemblée



Entretien avec la presse nationale
sur les relations commerciales grande distribution / producteurs
dans la "salle des quatre colonnes" du Palais Bourbon.
Droits réservés (2021)

RÉDUIRE VOTRE PRESSIION FISCALE

Après un quinquennat de François HOLLANDE marqué par le matraquage fiscal, tout particulièrement des classes moyennes, nous avons, à l'UDI, soutenu les mesures de baisses d'impôts prises en 2017. Nous nous sommes toutefois opposés à la hausse d'1,7 point de la CSG sur les pensions des retraités, une fausse bonne idée - finalement abandonnée - pour répondre au vrai problème de la compétitivité de nos entreprises.

Lors de la crise des gilets jaunes en 2018-2019, nous avons demandé plusieurs mesures de justice fiscale et sociale : une baisse de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités touchant moins de 2 000 €, l'exonération de cotisations sociales et la défiscalisation des heures supplémentaires pour les salariés, ou encore l'annulation de la baisse de 5 € des aides personnelles au logement (APL) pour les locataires.

Nous nous sommes à nouveau opposés en 2019 à la hausse de la fiscalité sur les carburants. Avec une conviction forte en matière de fiscalité écologique : d'abord que son alourdissement n'est possible et souhaitable que si des alternatives techniques financièrement abordables existent pour tous ; ensuite que les recettes de l'écofiscalité soient fléchées vers le financement exclusif de la transition écologique et non l'abondement du budget de l'État ; enfin que le principe pollueur-payeur soit renforcé, y compris envers les industries les plus polluantes.

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Face à la recrudescence du terrorisme islamiste, aux nouvelles formes de délinquance, à l'ultraviolence - y compris les rixes entre bandes - et à la poussée migratoire, nos forces de sécurité - gendarmerie, police nationale et police municipale - œuvrent au quotidien pour le maintien de l'ordre et la sécurité de tous.

Avec mon groupe parlementaire de l'UDI, nous avons obtenu la création en 2019 d'une commission d'enquête pour faire un état des lieux sur la situation, les missions et les moyens des forces de sécurité. Menée par mon collègue des Vosges, le Député Christophe NAEGELEN, la commission a constaté une situation très préoccupante et dégradée avec un budget insuffisant entraînant la vétusté des locaux et un manque de matériel, une augmentation des missions source de confusion et des conditions de travail détériorées.

Nous avons formulé 27 propositions fortes au terme d'une trentaine d'auditions, de 6 déplacements et d'une consultation de près de 14 000 policiers nationaux, gendarmes et réservistes, telles que l'augmentation significative du budget, un effort ambitieux de recrutement au sein des escadrons de gendarmerie mobile et des CRS, le renforcement du rôle et de la place des polices municipales ou encore une forte augmentation des effectifs de police et gendarmerie. **Nous avons également été à l'origine d'une idée finalement reprise par l'Exécutif :** la généralisation de l'emploi de caméras individuelles par la gendarmerie et la police nationale, un outil utile dans le climat actuel.

RÉMUNÉRER LES AGRICULTEURS AU JUSTE PRIX

Constatant une situation toujours plus difficile pour le revenu des agriculteurs, nous avons proposé en 2019 la création d'une commission d'enquête parlementaire sur ce sujet. L'objectif de cette commission présidée par mon collègue d'Ille-et-Vilaine, le Député Thierry BENOÎT, était de faire un état des lieux des négociations commerciales entre les agriculteurs, les industriels et la grande distribution.

Nous avons déploré une guerre des prix dans laquelle les distributeurs, cherchant à capter de la valeur auprès des grands industriels, tirent toute la chaîne des prix vers le bas, au détriment des producteurs, notamment les plus petits d'entre eux, qui font face à des centrales d'achat géantes (regroupement de distributeurs) peu nombreuses et pouvant ainsi faire pression en proposant des prix anormalement bas.

Il faut mettre un terme à cette guerre des prix entre industriels et distributeurs. Il en va de la valeur de notre modèle agricole. Il en va du bon accomplissement de la mission des agriculteurs : nourrir nos compatriotes avec des produits de qualité. Il en va de cette montée en qualité de l'alimentation que les consommateurs attendent.

Nous, les Députés de l'UDI, avons formulé des propositions ambitieuses pour moraliser les pratiques commerciales, en renforçant la transparence, la gouvernance et le contrôle, en encadrant la création de centrales d'achat, avec comme principal but que les agriculteurs français soient - enfin - rémunérés au juste prix pour leur travail.



AVEC MON GROUPE, NOUS AVONS OBTENU

Plus de temps et d'accompagnement pour les parents qui ont vécu le drame de perdre un enfant

Portée par mon collègue du Nord Guy BRICOUT, la loi du 8 juin 2020 "visant à améliorer les droits des travailleurs et l'accompagnement des familles après le décès d'un enfant" a instauré un congé de deuil de 15 jours pour le décès d'un enfant de moins de 25 ans, au lieu du délai de 5 jours prévu auparavant. **Appelés par le Président de la République à faire preuve de davantage d'humanité**, le Gouvernement et sa majorité parlementaire ont dû revoir leur position initiale pour soutenir finalement notre initiative.

Face au pire des drames de l'existence, les parents sont souvent hors d'état de reprendre le travail immédiatement : leur accorder un délai supplémentaire pour faire leur deuil était une mesure de bon sens et d'humanité. Cette loi a également étendu la possibilité de donner des jours de repos à un collègue ayant perdu son enfant. Elle concerne aussi les travailleurs indépendants et les fonctionnaires. **C'est un exemple parmi d'autres de notre mobilisation collective pugnace et solide** permettant d'aboutir à des engagements concrets du Gouvernement et d'obtenir des résultats réels pour les familles et les associations concernées.

Un coup de frein au démarchage téléphonique

Portée par mon collègue des Vosges Christophe NAEGELEN, la loi du 24 juillet 2020 "visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux" a renforcé les droits des consommateurs en matière de démarchage téléphonique. **Peu utilisé, le service "Bloctel" n'était pas suffisamment efficace**. C'est désormais chose faite avec cette loi qui durcit fortement les sanctions infligées aux professionnels se livrant à un démarchage téléphonique abusif (jusqu'à 375 000 € d'amende).

Les entreprises doivent désormais signer une charte déontologique et s'engager à ne plus déranger les Français à l'heure du déjeuner et pendant les week-ends. Le démarcheur doit décliner son identité, l'identité de l'entreprise qui l'emploie, ainsi que la nature commerciale de l'appel. **Les opérateurs télécoms doivent bloquer les numéros frauduleux** utilisés pour appeler. Alertés par de nombreux concitoyens, nous avons, nous, les Députés de l'UDI, pu inscrire et faire prospérer ce sujet dans les débats à l'Assemblée nationale.

Quelques-unes des autres importantes propositions de loi déposées et cosignées

1. lutter contre la désertification médicale et garantir l'**égal accès aux soins**
2. créer un **centre départemental unique** de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours
3. consolider notre modèle de **sécurité civile** et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers
4. créer un fonds spécifique destiné à la **recherche oncologique pédiatrique**
5. améliorer la **santé visuelle** des personnes âgées en perte d'autonomie
6. améliorer la situation, les missions et les moyens des **forces de sécurité**
7. lutter contre les **fraudes aux prestations sociales**
8. lutter contre certaines **pratiques commerciales de la grande distribution** avec leurs fournisseurs
9. promouvoir l'**autonomie fiscale des collectivités** territoriales
10. renoncer à l'**abaissement à 80 km/h de la vitesse maximale** autorisée sur le réseau routier secondaire



15ème législature

Question N° : 40781	De M. André Villiers (UDI et Indépendants - Yonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales		Ministère attributaire > Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales
Rubrique > ruralité	Tête d'analyse > Mise en œuvre de " l'agenda rural " : quel bilan provisoire ?	Analyse > Mise en œuvre de " l'agenda rural " : quel bilan provisoire ?
Question publiée au JO le : 24/08/2021		

Texte de la question

QUESTIONS ÉCRITES

au Gouvernement

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

10
QUESTIONS AU GOUVERNEMENT
68
QUESTIONS ÉCRITES
26
PROPOSITIONS DE LOI
DÉPOSÉES ET COSIGNÉES
5 411
AMENDEMENTS
DÉPOSÉS ET COSIGNÉS

*À LA DATE DE NOVEMBRE 2021.

André VILLIERS

*parmi
les 150 députés
les plus actifs !*

Selon "l'observatoire citoyen de l'activité parlementaire" www.nosdeputes.fr, j'ai fait partie des 150 députés les plus actifs sur le critère des questions écrites au cours de la session 2020-2021.

Entre autres sujets importants - d'intérêt national ou local - sur lesquels j'ai interrogé le Gouvernement, **je me suis notamment mobilisé pour :**

- Garantir l'**égalité d'accès aux vaccins** dans les zones rurales
- Améliorer l'accompagnement des patients atteints d'un **Covid long**
- Renforcer la **protection des centres de vaccination** et des pharmacies
- Reconnaître l'engagement des **bénévoles dans les centres de vaccination**
- Accompagner l'**œnotourisme** dans le cadre du plan de relance du tourisme
- Sécuriser l'approvisionnement de l'**industrie de la transformation du bois**
- Encadrer davantage les **projets éoliens dans les territoires touristiques**
- Améliorer la lutte contre les **violences conjugales**
- Durcir la réponse pénale aux **violences urbaines** commises par les mineurs
- Augmenter le taux d'exécution des **obligations de quitter le territoire français** (OQTF)
- Renforcer la réponse pénale aux **violences contre les maires**
- Préserver le rôle pivot du **nucléaire** dans l'approvisionnement en électricité
- Renforcer le soutien au modèle de **méthanisation agricole** français
- Contribuer à sauver les **écoles dans les petites communes**
- Mobiliser le plan de relance en faveur des **agriculteurs**
- Mettre un terme à la **guerre des prix alimentaires**
- Sauver le modèle d'**élevage bovin** de viande française
- Améliorer la lutte contre la **prolifération des sangliers**
- Revaloriser d'urgence les **métiers de l'aide à domicile**
- Susciter les vocations face à la **carence en vétérinaires**



La place du Palais-Bourbon,
derrière l'Assemblée nationale.
Droits réservés (2021)



L'Assemblée nationale est le cœur battant de notre démocratie. Les députés y élaborent la loi, votent le budget et contrôlent l'action du Gouvernement. C'est aussi la maison de tous les Français. Vous êtes toujours les bienvenus pour une visite !

“

Aimer la terre, c'est la comprendre. Elle est source de bon sens terrien et d'équilibre. Plus proche des réalités de la vie, on comprend mieux les gens.



L'exploitant agricole André VILLIERS s'occupe de ses cultures (ci-dessus), et de son élevage (ci-dessous, des vaches et des taureaux).
Droits réservés (2021)



“

Ce qui m'anime comme député, c'est d'être la voix du bon sens et du terrain à Paris. C'est à votre écoute que je trouve l'énergie de mon engagement à vos côtés, pour vous.



Le territoire au cœur de mon engagement



L'âme de l'Yonne, avec ses producteurs et les vignes de Chablis.
Droits réservés (2021)



“
Sous les ponts de Pierre-Perthuis. Mieux vaut construire des ponts que des murs...”

Les ponts de Pierre-Perthuis.
Droits réservés (2020)

La circonscription législative d'Avallon-Tonnerre est unique par l'exceptionnelle richesse et variété de ses ressources naturelles, humaines et culturelles. L'identité de ce vaste territoire rural, trait d'union entre la région parisienne et la Bourgogne qui s'étend de l'Avallonnais, aux portes du Morvan, jusqu'au pays d'Othe, en passant par le Tonnerrois, jalonné de très nombreuses petites villes, réside dans la diversité de ses **agricultures** et de ses **TPE-PME**, la vitalité de son **tissu associatif**, la qualité de ses **vignobles**, ainsi qu'un **patrimoine culturel et naturel** d'exception : le village fortifié de Noyers-sur-Serein, la cité de Tonnerre, le bourg médiéval de Montréal ou encore Vézelay classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que ses canaux et ses rivières.... Sans oublier nombre de **fleurons industriels** !

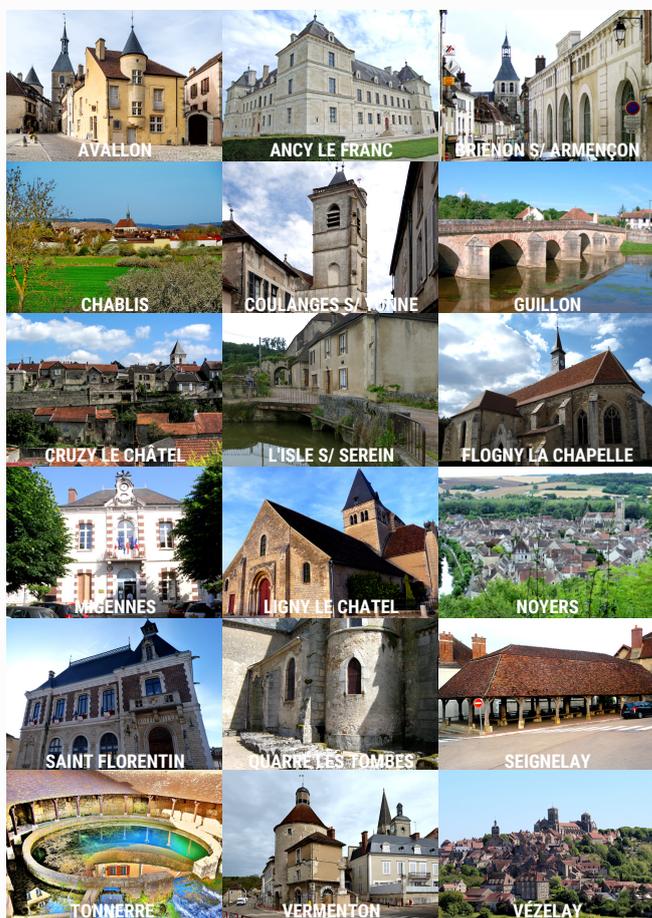
7 cantons

219 communes rurales

75 693 électeurs*

105 442 habitants

*Source : ministère de l'Intérieur



Quelques-uns des principaux lieux emblématiques
de la circonscription d'Avallon-Tonnerre.
Droits réservés (2020)

Engagé...

Les nombreuses occasions d'écouter, d'échanger et de recueillir les préoccupations, les besoins et les attentes des 105 000 administrés - particuliers, artisans, acteurs économiques, associatifs, culturels, etc. - et des 2 700 élus des 219 communes de la circonscription d'Avallon-Tonnerre, ne manquent pas : permanence, cérémonies, inaugurations, foires et manifestations, sans oublier les courriers et les courriels...

Avec mon équipe, nous sommes accessibles et à votre écoute. Tous les jours de la semaine et le samedi matin, nous vous accueillons à la permanence parlementaire d'Avallon (25 rue de Lyon). **La permanence est un lieu d'accueil et d'échanges.** Pour les administrés qui en font la demande parce qu'ils ne peuvent se déplacer et n'ont pas accès à l'internet, l'une de mes collaboratrices peut se rendre à leur domicile. Nous recevons aussi des dizaines de courriers et des centaines de courriels par semaine. Nous mettons un point d'honneur à y répondre. **L'humanité, le bon sens, le pragmatisme des solutions, le dialogue** sont des valeurs que j'ai souhaité faire appliquer au quotidien.

La plupart du temps, nous conseillons le demandeur sur une démarche qu'il va entreprendre auprès d'une administration ou d'un organisme public ou privé, ou bien qu'il a déjà entreprise et dont le bon avancement

nécessite un suivi vigilant. Nous le savons : certains services de plus en plus dématérialisés deviennent aussi de moins en moins accessibles pour les administrés éloignés de l'internet. Nous aidons à constituer le dossier, à identifier le bon interlocuteur et si besoin à le relancer. Parfois, mon équipe joue le rôle d'écrivain public. Le député est souvent le réseau de ceux qui en ont peu, voire pas...

La variété des sujets est à l'image des difficultés rencontrées au quotidien pour bénéficier de tel dispositif ou tel service : accès à l'internet, à la téléphonie mobile et au logement, recherche d'un emploi, ouverture des droits à la retraite, aides liées au handicap, application de certains dispositifs fiscaux, sortie d'une situation de surendettement, mais aussi l'agriculture, la scolarité, les TPE et bien sûr la crise sanitaire.

Chaque demande fait l'objet d'une étude approfondie. Mais pas seulement. L'écoute, la générosité, la gentillesse et la compréhension de tous mes collaborateurs parlementaires sont permanentes pour mieux soutenir les Icaunais.

Dissipons d'emblée tout malentendu : député, je n'ai pas le pouvoir de me substituer au décideur compétent qui décide du sort d'un dossier.



La permanence parlementaire d'Avallon (au n°25 de la rue de Lyon)
Droits réservés (2017)

... pour les Icaunais

Je ne suis pas décideur mais simple facilitateur. J'interviens pour fluidifier les relations entre l'administré et l'administration, pour mobiliser positivement les énergies des différentes parties prenantes - de la caisse de retraite au ministère en passant par Pôle Emploi, le Département et la Région ou encore la préfecture...

Je suis aussi l'interlocuteur de tous les élus de la circonscription, des services déconcentrés de l'État, des chambres consulaires et des représentants des différentes professions et catégories socioprofessionnelles, ou encore des responsables des associations contribuant à la vitalité de notre territoire. Le critère de mon engagement est alors simple : **j'accompagne et je soutiens tous les projets dont l'apport est positif pour notre circonscription**, notamment en matière de création d'emplois, de maintien des services publics, de préservation de l'offre de soins, de dynamisation du territoire ou de développement des commerces de proximité garants du lien social.

Je consacre du temps au dialogue fructueux et aux fertilisations croisées entre le local et le national, au bénéfice de la circonscription et du pays. En remontant à l'Assemblée nationale et au Gouvernement les problèmes soulevés mais aussi les solutions pratiques souvent trouvées dans notre circonscription. En essayant d'obtenir pour cette dernière le soutien de l'État pour accompagner un projet, pour mettre en œuvre une action qui a fonctionné ailleurs ou bien encore pour expérimenter certaines mesures avant éventuelle généralisation nationale. C'est ce que j'ai fait avec les élus locaux pour l'accueil des services de la Direction générale des finances publiques à Saint-Florentin ou pour l'installation à Tonnerre d'un nouveau pôle regroupant le conservatoire national de la presse et un centre de conservation pour ses collections.

J'attache enfin beaucoup d'importance au partage et à la transmission de nos valeurs républicaines et démocratiques. Je me déplace régulièrement dans les établissements scolaires de la circonscription pour présenter mes fonctions aux élèves. Et **j'invite les groupes d'Icaunais - de tous âges - qui en font la demande à venir visiter la maison de tous les Français qu'est l'Assemblée nationale.**



La politique, c'est aimer les gens, les comprendre. S'engager en politique, c'est d'abord et avant tout mobiliser son énergie pour améliorer le présent et permettre un meilleur futur au bénéfice du plus grand nombre de nos compatriotes.

Un député toujours accessible et à l'écoute lors des manifestations publiques.
Ci-dessus dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.
Droits réservés (2021)



Les potiers d'Accolay, dans le village éponyme.
Droits réservés (2021)

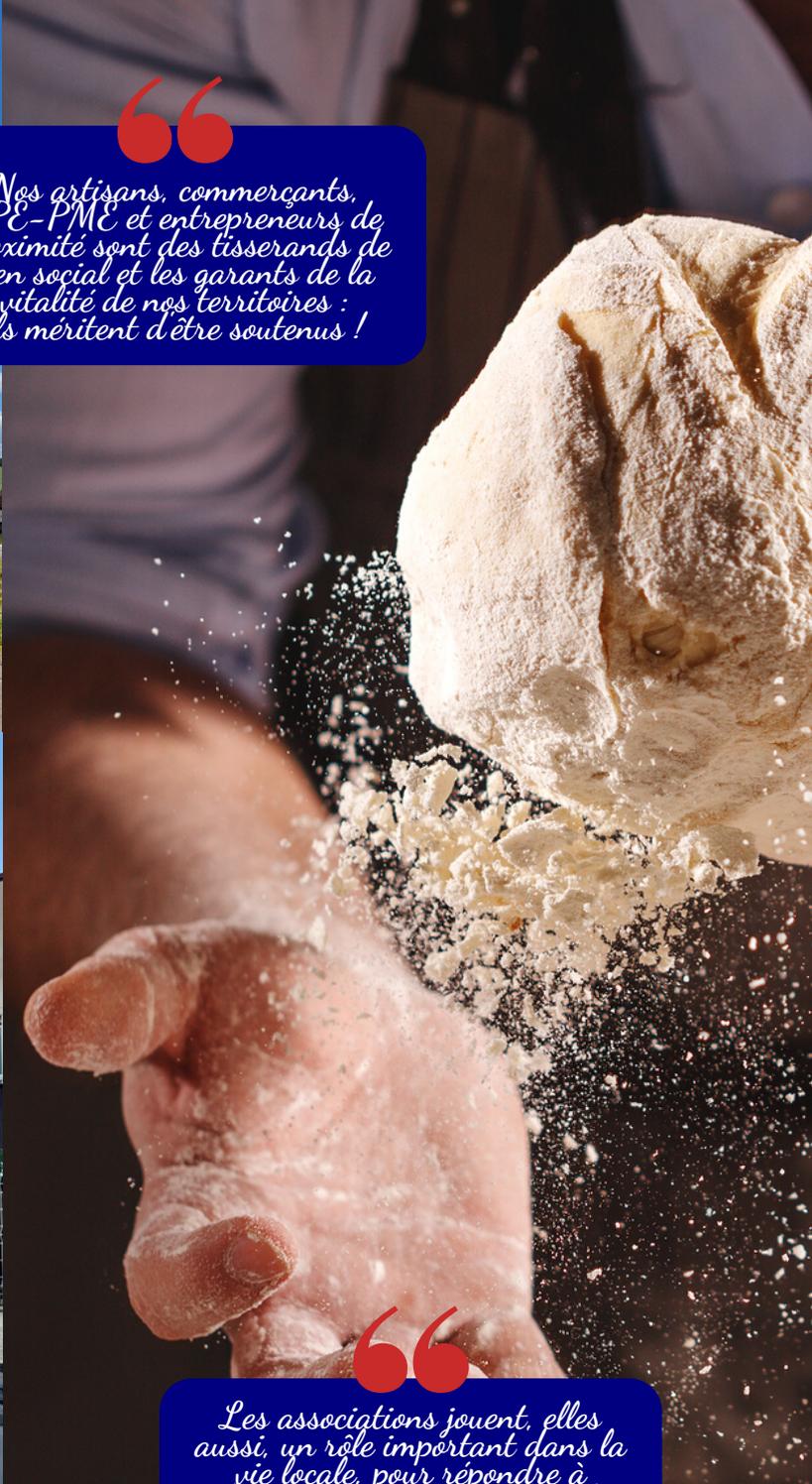
“
Nos artisans, commerçants, TPE-PME et entrepreneurs de proximité sont des tisserands de lien social et les garants de la vitalité de nos territoires : ils méritent d'être soutenus !



Le groupe France Galva, leader français des prestations de traitement de surface, dont l'une des 10 usines se situe à Saint-Florentin.
Droits réservés (2021)



L'usine Pneu Laurent à Avallon, filiale du groupe Michelin spécialisée dans le rechapage de pneus de poids lourds.
Droits réservés (2021)



“
Les associations jouent, elles aussi, un rôle important dans la vie locale, pour répondre à divers besoins et maintenir le lien social, en complément de l'action privée lucrative et de l'action publique. Parfois, elles pallient même le désengagement, voire l'absence, de l'Etat.



L'artisan menuisier "Yonne Metal", route de Tonnerre à Vermenton.
Droits réservés (2021)



L'usine SKF à Avallon est l'un de nos fleurons industriels icaunais. Je me bats pour sauvegarder ses 141 emplois.
Droits réservés (2021)



“
Mon mandat a été un mandat de combats pour l'industrie, avec la défense de plusieurs de nos fleurons industriels locaux.

Schiever, entreprise française de la grande distribution originaire de l'Yonne.
Droits réservés (2021)

Une équipe
compétente et disponible
à votre service

**Marie-Françoise
MALCUY**
Droits réservés (2021)

**Nadine
VOYE**
Droits réservés (2021)



**Bernard
RISTORD**
Droits réservés (2021)

**Ghyslaine
PIERRAT**
Droits réservés (2021)



Nous contacter

Un champ de blé à proximité de Vézelay,
l'un des plus beaux villages de France haut lieu
de pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle.
Droits réservés (2018)



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

01 40 63 96 71
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
andre.villiers@assemblee-nationale.fr

PERMANENCE DANS L'YONNE

03 86 33 92 68
25 route de Lyon
89200 Avallon
andre.villiers@orange.fr

MON SITE

www.andrevilliers.net >>>



RETROUVEZ MOI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Des Icaunais et une classe de la circonscription visitent l'Assemblée nationale.
Vous aussi, contactez-moi pour venir visiter le Palais-Bourbon.
Droits réservés (2019)